



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3893

Approbation des tarifs de la billetterie de la saison 2018-2019 des Célestins, Théâtre de Lyon (abonnements, pass, location) et de mises à disposition des espaces

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3893 - APPROBATION DES TARIFS DE LA BILLETTERIE DE LA SAISON 2018-2019 DES CELESTINS, THEATRE DE LYON (ABONNEMENTS, PASS, LOCATION) ET DE MISES A DISPOSITION DES ESPACES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

A l'orée de la nouvelle saison artistique, il vous revient d'approuver les différents tarifs de prestations en vigueur aux Célestins – Théâtre de Lyon. Ces tarifs concernent la billetterie des spectacles de la saison 2018-2019, les locations d'espace et les activités annexes.

Les tarifs des spectacles (location, abonnement, pass) sont inchangés pour la présente saison.

I. Les tarifs des spectacles

1. La location :

- Les tarifs s'échelonnent entre 8,00 € (place de 4^e catégorie pour les groupes scolaires) et 38,00 € (plein tarif 1^{ère} série).
- Les places de la salle à l'italienne sont réparties en 4 séries qui correspondent à la qualité des places proposées. Exceptionnellement, la cinquième série, places à visibilité très réduite, peut être ouverte à la location.
- L'ouverture de la location sera échelonnée les 28 août 2018, 20 novembre 2018 et 5 mars 2019.

La billetterie spectacle comprend :

- des tarifs réduits et des tarifs spécifiques sont proposés aux groupes, familles nombreuses, seniors (plus de 65 ans), demandeurs d'emploi, professionnels du spectacle, personnes handicapées et moins de 26 ans ;
- un tarif spécifique compris entre 12,00 € et 23,00 € est prévu pour la salle *Célestine* ;
- un tarif « dernière minute » permet de vendre les places inoccupées au prix de 9,00 € pour les moins de 26 ans, les étudiants, les bénéficiaires du RSA ou de la CMU ;
- le tarif « privilège » inclut pour les groupes une représentation couplée à un espace de réception pour organiser un cocktail.

TARIFS DES PLACES VENDUES EN BILLETTERIE DANS LA SALLE A L'ITALIENNE							
Séries	Plein tarif	Tarif réduit * Tarif Pass 3 spectacles	Demandeurs d'emploi, handicapés, RSA, école de théâtre	Groupe scolaire	Tarif privilège	Professionnels culture	Moins de 26 ans
1 ^{ère} série	38,00 €	34,00 €	22,00 €	15,00 €	70,00 € / 65,00 €**	16,00 €	19,00 €
2 ^e série	32,00 €	29,00 €	19,00 €	15,00 €		16,00 €	16,00 €
3 ^e série	24,00 €	22,00 €	15,00 €	12,00 €		16,00 €	12,00 €
4 ^e série	17,00 €	15,00 €	10,00 €	8,00 €		16,00 €	9,00 €

Séries	Dernière minute : tarif social***	Places à visibilité réduite
1 ^{ère} série	9,00 €	
2 ^e série	9,00 €	
3 ^e série	9,00 €	
4 ^e série	9,00 €	
5 ^e série		5,00 €

* tarif réduit : groupe d'au moins 10 personnes ; + de 65 ans ; famille nombreuse.

** tarif privilège pour les groupes de plus de 40 personnes.

*** tarif social (15 minutes avant le début du spectacle) : - 26 ans ; étudiants ; bénéficiaires du RSA ou de la CMU.

TARIFS DES PLACES DANS LA SALLE CELESTINE						
	Plein tarif	Tarif réduit* Tarif Pass 3 spectacles	Moins de 26 ans	Demandeurs d'emploi, handicapés, RSA, école de théâtre	Dernières minutes : tarif social	Professionnels culture
Tarification normale	23,00 €	20,00 €	12,00 €	15,00 €	9,00 €	16,00 €

* tarif réduit en Célestine : groupe d'au moins 10 personnes ; + de 65 ans ; famille nombreuse.

** tarif social (15 minutes avant le début du spectacle) : - 26 ans ; étudiants ; bénéficiaires du RSA ou de la CMU.

En juin 2019, un concours des compagnies de théâtre de la région donnera lieu à une tarification unique de 12 € la place pour les spectacles présentés. Un spectacle de la saison est joué hors les murs et les Célestins accueillent un spectacle de la Biennale de la danse et un spectacle de l'association Sens Interdits.

TARIFS DES PLACES SPECTACLES CONCOURS DES COMPAGNIES DE LA REGION	
	Tarif unique
Tarification normale	12,00 €

TARIFS DES PLACES DE SPECTACLES HORS LES MURS				
	Plein tarif	Tarif réduit* Pass 3 spectacles	Demandeurs d'emploi Abonnés	Moins de 26 ans Professionnels culture
La Dame aux camélias Radiant Bellevue	38,00 €	34,00 €	28,00 €	19,00 €

* tarif réduit : groupe d'au moins 10 personnes ; + de 65 ans ; famille nombreuse ; personne handicapée.

TARIFS DES PLACES DU SPECTACLE DE LA BIENNALE (salle à l'italienne)					
<i>Merce Cunningham</i>					
	Plein tarif	Tarif réduit*	Demi-tarif (moins de 26 ans)	Tarif préférentiel abonnés Célestins	Tarif préférentiel abonnés Célestins -26 ans
1 ^{ère} série	32,00 €	28,00 €	16,00 €	28,00 €	15,00 €
2 ^e série	28,00 €	24,00 €	14,00 €	23,00 €	13,00 €
3 ^e série	22,00 €	18,00 €	11,00 €		
4 ^e série	15,00 €	11,00 €	7,50 €		

* tarif réduit : demandeurs d'emploi ; abonnés maison de la danse ; groupe de + 10 personnes.

TARIFS DES PLACES DU SPECTACLE DE SENS INTERDITS (salle à l'italienne non numérotée)	
<i>Hymne to love</i>	
Plein Tarif	25,00 €
Tarif réduit*	20,00 €
Demandeurs d'emploi	12,00 €
-26 ans	12,00 €
Dernière minute**	9,00 €
Professionnels de la culture	12,00 €
Scolaires	12,00 €
Médiation	9,00 €

* groupe + 10 personnes ; +65 ans ; abonnés & Pass Célestins ; abonnés des théâtres partenaires ; famille nombreuse ; personne handicapée.

** tarif social (15 minutes avant le début du spectacle) : - 26 ans ; étudiants ; bénéficiaires du RSA ou de la CMU.

Comme les saisons précédentes, le Théâtre des Célestins participe à la manifestation *Balises*, selon laquelle une place achetée donne lieu à une place offerte, offre valable sur le spectacle sélectionné dans le cadre de la saison 2018-2019.

2. Les abonnements

Grâce à l'introduction d'un tarif à la place, le coût de l'abonnement est calculé en fonction du nombre de spectacles sélectionnés. L'abonné bénéficiera d'une priorité de réservation pour tous les spectacles de toute la saison 2018-2019 :

- Abonnement Célestins (prix à la place) : de 7,00 € pour les moins de 26 ans (quatrième série) à 28,00 € pour la première série.

- Abonnement intégral (prix à la place) : cet abonnement peut être souscrit à compter de vingt spectacles et plus de la salle italienne ou hors les murs et un spectacle de la Célestine offert. Les tarifs à la place s'échelonnent de 19,00 € (1^{ère} série) à 6,00 € (en quatrième série) pour les moins de 26 ans.

Tarif à la place		Abonnement Célestins	Abonnement intégral
Salle à l'italienne	1 ^{ère} série	28,00 €	19,00 €
	2 ^e série	23,00 €	16,00 €
	3 ^e série	18,00 €	13,00 €
	4 ^e série	13,00 €	10,00 €
Célestine		17,00 €	15,00 €
		Abonnement -26 ans	Abonnement intégral -26 ans
Salle à l'italienne	1 ^{ère} série	15,00 €	10,00 €
	2 ^e série	13,00 €	9,00 €
	3 ^e série	10,00 €	7,00 €
	4 ^e série	7,00 €	6,00 €
Célestine		11,00 €	8,00 €

3. Les visites guidées du Théâtre

Les Célestins proposent des visites guidées du théâtre à destination des groupes. Le tarif médiation est proposé aux groupes qui assistent parallèlement à une représentation dans le cadre d'un parcours d'école du spectateur.

Pour donner satisfaction à une forte demande du public et suite à l'inscription des Célestins au programme « La Route des théâtres historiques de France et d'Europe », les Célestins organisent des visites guidées pour les individuels les samedis matin.

Visite commentée pour les groupes	Adultes	150,00 €
	Scolaires	80,00 €
	Médiation	50,00 €
Visite commentée pour les individuels	Adultes	8,00 €
	-26 ans	5,00 €

4. Les frais d'envoi

- Les frais d'envoi d'abonnement, pour les personnes qui préfèrent les recevoir à domicile, s'élèvent à **1,50 €** pour un envoi simple et à **4,00 €** pour celles qui choisissent un envoi recommandé. Les frais d'envoi de billets s'élèvent à **1,00 €**

- Les changements de date de spectacle sont payants : **3 €** à partir du deuxième changement.

5. L'ouvrage historique sur le Théâtre

- Le prix de vente de l'ouvrage « les Célestins, du couvent au théâtre » est de **20 €**

6. Les chèques cadeaux

- Des chèques cadeaux de 10, 12, 13, 14, 15, 20 ou 30 € permettent l'acquisition de places de spectacles.

7. Les exonérations

Par dérogation aux tarifs contenus dans ce projet de délibération, au titre de sa politique de diversification des publics, en qualité de producteur de spectacle vivant et d'établissement culturel municipal, le Théâtre des Célestins peut accorder des places gratuites dans les cas suivants :

Les invitations destinées au protocole :

- Ville de Lyon ;
- Partenaires institutionnels Métropole, Conseil Départemental du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionale des Affaires Culturelles ;
- Programmateurs et directeurs de théâtre ;
- Presse spécialisée.

Les exonérations visant les partenaires :

- Partenaires politique de la Ville dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle 2017-2020 (ladite charte prévoyant le don de places à des publics éloignés de la culture) : association Culture pour tous, partenaires associatifs, Maisons des Jeunes et de la Culture, Missions locales... ;
- Compagnies accueillies dans le cadre de coproduction dans les conditions définies par les conventions de coproduction y afférentes ;
- Acteurs économiques : mécènes, parrains, dans les conditions définies par les conventions y afférentes.

Autres exonérations :

- Accompagnateurs de groupes scolaires ;
- Tombola des écoles.

Les invitations et gratuités d'entrées représentent entre 8 et 10 % de la fréquentation.

Il est proposé de limiter le nombre total d'exonérations et de gratuité à 10 % de la fréquentation annuelle. A titre de comparaison, la part des places gratuites dans la fréquentation des centres dramatiques nationaux était de 15 % en 2015.

II. Les mises à disposition des espaces

Cinq espaces différents sont susceptibles d'être loués : la salle à l'italienne, la salle Célestine, les bars du public et l'Etourdi, le foyer du public et l'atrium.

Les tarifs de location ne subissent aucune modification.

Les modalités de tarification prévoient le volet location de l'espace et un volet relatif à la prestation d'utilisation des lieux (fluides, entretien, frais de main-d'œuvre des techniciens, à l'exception des heures supplémentaires, frais de main d'œuvre du personnel d'accueil dans la limite d'une vacation de quatre heures - 12 agents pour la salle à l'italienne ; 4 agents pour les autres espaces de location) et d'un agent SSIAP 2 dans la limite d'une vacation de quatre heures. Les espaces sont loués par plage horaire ou par demi-journée : prix aux deux heures, à la demi-journée ou à la journée pour la Célestine et à la demi-journée ou à la journée pour la salle à l'italienne ; plages d'une à quatre heures pour les autres espaces (bar, foyer, atrium) et pour des prises de vue ; tarifs plus élevés le week-end et les jours fériés qu'en semaine.

- La prestation de demi-journée s'étend sur une durée de quatre heures.

- La prestation pour la journée s'étend sur une durée maximale de douze heures comprenant deux pauses d'une heure minimum entre chaque service.
- Les heures supplémentaires sont facturées aux frais réels, toutes charges comprises, majorées de la TVA en vigueur.

Les salles de spectacle sont mises à disposition avec un encadrement technique comprenant :

- La salle à l'italienne : trois régisseurs (plateau, lumière, son), un machiniste, un électricien.
- La salle Célestine est mise à disposition avec un encadrement technique comprenant : trois régisseurs (plateau, lumière, son).

Les services de travail sont inclus dans les plages horaires suivantes :

- Service A : entre 07h00 et 13h00 ;
- Service B : entre 13h00 et 19h00 ;
- Service C : entre 19h00 et 24h00.

Les heures non comprises dans ces amplitudes, ainsi que les heures dépassant les durées mentionnées ci-dessus, donneront lieu à une tarification spécifique selon le barème ci-après.

Les prestations comprennent, dans chaque salle, la mise à disposition d'un espace scénique disposant d'un éclairage de type « plein feu » et d'une sonorisation de l'espace permettant une diffusion claire au public.

Les demandes techniques en matériels ou équipements supplémentaires donneront lieu à une mise à disposition selon les barèmes tarifaires ci-après.

Les prestations nécessitant des vidéo-projections ne sont pas incluses dans la mise à disposition des salles.

Toute demande donnera lieu à une tarification spécifique selon le barème tarifaire ci-après.

LOCATION DE LA SALLE A L'ITALIENNE				
	Semaine		Week-ends et jours fériés	
	Tarifs HT	Tarifs TTC TVA 20 %	Tarifs HT	Tarifs TTC TVA 20 %
Service d'une demi-journée				
Total	2 945,00 €	3 534.00	3 540,00 €	4 248.00 €
dont location	1 285,00 €	1 542.00	1 545,00 €	1 854.00 €
dont prestations	1 660,00 €	1 992.00	1 995,00 €	2 394.00 €
Service d'une journée				
Total	5 000,00 €	6 000.00	5 780,00 €	6 936.00 €
dont location	2 235,00 €	2 682.00	2 570,00 €	3 084.00 €
dont prestations	2 765,00 €	3 318.00	3 210,00 €	3 852.00 €
Tournage de film	5 350,00 €	6 420.00	6 420,00 €	7 704.00 €

LOCATION DE LA SALLE CELESTINE				
	Semaine		Week-ends et jours fériés	
	Tarifs HT	Tarifs TTC TVA 20 %	Tarifs HT	Tarifs TTC TVA 20 %
Service d'une demi-journée				
Total	2 035,00 €	2 442,00 €	2 440,00 €	2 928,00 €
dont location	645,00 €	774,00 €	775,00 €	930,00 €
dont prestations	1 390,00 €	1 668,00 €	1 665,00 €	1 998,00 €
Service d'une journée				
Total	3 500,00 €	4 200,00 €	3 855,00 €	4 626,00 €
dont location	1 485,00 €	1 782,00 €	1 605,00 €	1 926,00 €
dont prestations	2 015,00 €	2 418,00 €	2 250,00 €	2 700,00 €
Service de deux heures				
Total	1 220,00 €	1 464,00 €	1 465,00 €	1 758,00 €
dont location	380,00 €	456,00 €	465,00 €	558,00 €
dont prestations	840,00 €	1 008,00 €	1 000,00 €	1 200,00 €

AUTRES				
	Semaine		Week-ends et jours fériés	
	Tarifs HT	Tarifs TTC - TVA 20 %	Tarifs HT	Tarifs TTC - TVA 20 %
Bar l'Etourdi et Bar du public				
location pour une heure	600,00 €	720,00 €	720,00 €	864,00 €
location pour deux heures	890,00 €	1 068,00 €	1 070,00 €	1 284,00 €
location pour quatre heures	1 700,00 €	2 040,00 €	1 930,00 €	2 316,00 €
Foyer du public				
location pour une heure	795,00 €	954,00 €	960,00 €	1 152,00 €
location pour deux heures	1 285,00 €	1 542,00 €	1 545,00 €	1 854,00 €
location pour quatre heures	2 300,00 €	2 760,00 €	2 440,00 €	2 928,00 €
Atrium				
location pour une heure	860,00 €	1 032,00 €	1 030,00 €	1 236,00 €
location pour deux heures	1 395,00 €	1 674,00 €	1 670,00 €	2 004,00 €
location pour quatre heures	2 500,00 €	3 000,00 €	2 570,00 €	3 084,00 €
Théâtre pour prises de vue				
location pour deux heures	805,00 €	966,00 €	965,00 €	1 158,00 €
location pour quatre heures	1 285,00 €	1 542,00 €	1 545,00 €	1 854,00 €

LOCATION DE TOUS LES ESPACES				
	Semaine		Week-ends et jours fériés	
	Tarifs HT	Tarifs TTC - TVA 20 %	Tarifs HT	Tarifs TTC - TVA 20 %
Sans la Célestine	9 900,00 €	11 880,00 €	11 000,00 €	13 200,00 €
Avec la Célestine	14 400,00 €	17 280,00 €	16 000,00 €	19 200,00 €

Les spectacles et la location du Théâtre des Célestins étant des activités assujetties à la TVA, les montants sont indiqués toutes taxes comprises compte tenu du taux actuellement en vigueur, sachant que toute modification du régime fiscal en cours de saison s'appliquerait automatiquement, sans qu'il soit nécessaire de prendre une nouvelle délibération.

Barème des heures supplémentaires, prestations techniques et personnel supplémentaire

Tarifs heures supplémentaires et/ou heures hors amplitude de service	HT	TVA (20 %)	Prix TTC
	Salle à l'italienne	500 €	100 €
Salle Célestine	300 €	60 €	360 €

Tarifs prestation vidéo (incluant un vidéo projecteur avec son optique, un écran, un technicien vidéo)	HT	TVA (20 %)	Prix TTC
	Salle à l'italienne	900 €	180 €
Salle Célestine	500 €	100 €	600 €

Tarifs prestation matériel lumières (à l'unité par location)	HT	TVA (20 %)	Prix TTC
	Projecteur	15 €	3 €
Projecteur découpe HMI Projecteur de poursuite Projecteur à effet	130 €	26 €	156 €

Tarifs personnel supplémentaire	HT	TVA (20 %)	Prix TTC
	Ouvreur (par tranche de quatre heures)	75 €	15 €
Personnel SSIAP 2 (par tranche de quatre heures)	100 €	20 €	120 €
Personnel de sécurité (par tranche de quatre heures)	80 €	16 €	96 €

III. Les ventes d'espaces publicitaires

Afin de réduire les coûts d'édition de la plaquette de saison (33 000 exemplaires), le Théâtre des Célestins propose aux entreprises des pages de publicité aux tarifs suivants :

TARIFS PAGE DE PUBLICITE DANS LA BROCHURE DE SAISON	
Dernière de couverture	15 000 €
2 ^e et 3 ^e de couverture	6 000 €
Page intérieure	4 000 €

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

1- Les tarifs des spectacles programmés au Théâtre des Célestins lors de la saison 2018-2019 (billetterie, abonnements et autres prestations figurant aux tableaux ci-dessus) sont approuvés.

2- L'entrée en vigueur des tarifs est effective :

- pour les spectacles de la saison 2018-2019 à la publication de la plaquette ;

- pour les locations de locaux, au 1^{er} septembre 2018.

3- Les exonérations de droits d'entrée au Théâtre des Célestins dans les cas énumérés ci-avant et dans la limite de 10 % de la fréquentation annuelle par saison sont approuvées.

4- Les tarifs de location des locaux du Théâtre des Célestins pour la saison 2018-2019, figurant aux tableaux ci-dessus, sont approuvés.

5- Les recettes de ces prestations seront imputées au budget 2018 et 2019 du Théâtre des Célestins, budget 03, programme PROGARTCL – ACCPROG/CREAPROG, fonction 313, article 7062 pour les tarifs des spectacles, programme ANNEXECL - COMMERCIAL, fonction 313, article 7083 pour les tarifs de location de locaux.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER